



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Denis, le 02/05/2022

Risques naturels et technologiques majeurs à La Réunion Comment vous informer ?

Volcan, cyclones, glissements de terrains, inondations, feux de forêts... La situation géographique et la nature géologique de l'île de La Réunion en font l'une des régions françaises les plus exposées aux risques naturels.

Face à ces risques, l'information et la sensibilisation du public visent à forger une culture collective qui permettra à chacun de développer un comportement responsable au regard des risques et de s'en prémunir.

Deux sites Internet destinés à informer les Réunionnais

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) a pour objectif d'informer les Réunionnais sur les risques naturels et technologiques majeurs encourus, mais aussi de les sensibiliser aux mesures existantes permettant de s'en protéger.

Ainsi, le site Internet www.ddrm-reunion.fr recense, pour chaque commune, les risques et les conduites à tenir en cas d'événement.

On peut également y retrouver des rappels historiques des différents événements qui permettent d'entretenir la mémoire collective.

En complément, le site Internet www.risquesnaturels.re, développé en partenariat avec l'Agorah (agence d'urbanisme de La Réunion), rappelle les risques ainsi que les bons réflexes à adopter. Il recense les différents plans de prévention et permet, en quelques clics, de savoir si une parcelle est concernée par un ou plusieurs risques naturels et la réglementation qui en découle.

Il constitue ainsi une ressource pour les professionnels de l'immobilier et les notaires permettant d'informer les acquéreurs et les locataires.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 / Facebook : @Prefet974